

**DE LA GESTION DE CRISE A LA RESILIENCE, L'ETAT ET LES COLLECTIVITES TOUJOURS PLUS ENGAGES  
DANS LA CONTINUITE D'ACTIVITE - Conférence inaugurale : mardi 8 juin 2010 de 14h15 à 16h30**

Quelles que soient leur origine et leur nature, les risques encourus par les populations engagent la responsabilité publique. Comme l'a confirmé le « Livre blanc », à travers le Ministère de l'Intérieur, l'Etat est en 1<sup>ère</sup> ligne pour la gestion de crise, au regard de ses responsabilités en matière d'anticipation, de planification et de coordination, mais aussi en terme de mobilisation politique, financière et opérationnelle.

Alors que la mise en place de la prévention relève plus particulièrement des collectivités et des administrations publiques concernées selon des schémas bien établis, la continuité d'activité des services publics et privés essentiels à la nation et au citoyen en période de crise tout comme l'action de l'Etat et des collectivités en phase de résilience, « après la crise », supposent une organisation, une adhésion des citoyens et une solidarité nationale nouvelles.

*Un retour d'expérience sera proposé par le Ministère de l'Intérieur, sur sa participation à la gestion de crise et à la résilience sur des interventions récentes de la Sécurité Civile*

Ouverture :

**Brice HORTEFEUX, Ministre de l'Intérieur de l'Outre-Mer et des Collectivités Territoriales**

**Chantal JOUANNO, Secrétaire d'Etat chargée de l'Ecologie**

Présidence de séance :

**Michel DESTOT**, Député Maire de Grenoble, Président de l'AMGVF (Association des Maires des Grandes Villes de France)

Modérateur :

**Médéric PETIT**, Fondateur et Délégué Général des Rencontres, PDG de Media Contact Services

Intervenants :

**Gérard COMBE**, Président de Primo France, Président d'Honneur du SNDG

**Eric DOLIGE**, Sénateur, Président du Conseil Général du Loiret, Président du CEPRI (Centre Européen de Prévention du Risque Inondations)

**Alain PERRET**, Préfet, Directeur de la Sécurité civile, Ministère de l'Intérieur

**Claude MARTINAND**, Président de l'Institut de la Gestion Déléguée, Vice-président du Conseil Général de l'Environnement et du Développement durable

**RISQUES INDUSTRIELS : EVALUER ET PREVENIR LES RISQUES LIES A L'ACHEMINEMENT DE L'ENERGIE ET  
ANALYSE PAR LE MEEDDM DES NOUVELLES DISPOSITIONS LEGISLATIVES EN MATIERE DE RESEAUX**

**Conférence thématique : mardi 8 juin de 17h à 19h**

Les réseaux d'acheminement de l'énergie (gaz, électricité, pétrole...) sont porteurs de risques significatifs aux répercussions multiples pour les territoires. Ils peuvent aussi être endommagés par des travaux tiers à proximité des réseaux. Comment mettre au point un dispositif de prévention adéquat avec les parties prenantes du public comme du privé ? Comment l'Etat peut-il coproduire de la sécurité en concertation avec les élus, les cadres territoriaux, les entreprises de travaux pour améliorer la prévention des risques lors des travaux de voirie ?

*L'actualité nous amène à décrypter avec la DGPR (MEEDDM) la nouvelle réglementation sur la prévention à proximité de ces réseaux : Une réforme importante des textes relatifs à la sécurité des travaux effectués à proximité des réseaux a été engagée. Elle vise à réduire les endommagements de réseaux qui sont générateurs, dans tous les cas, de gêne et de diminution de la qualité des services que ces réseaux apportent à la collectivité, et parfois, d'accidents graves tels que ceux qui se sont produits sur des réseaux de gaz à Bondy, Niort et Lyon fin 2007 et début 2008.*

Présidence de séance :

**Laurent MICHEL**, Délégué aux risques majeurs, Directeur général de la prévention des risques, MEEDDM

Modérateur :

**Charles-Henry DUBAIL**, Directeur des publications Le Journal des Communes et Environnement Magazine

Intervenants publics :

**Stéphane NOEL**, Responsable du Bureau de la Sécurité des Equipements Industriels à la DGPR (Direction Générale de la Prévention des Risques)

**Benoît HANNART**, Conseiller juridique, Chargé de mission pour l'ICSI (Institut pour une Culture de Sécurité Industrielle)

**Henri de CHOUDENS**, Président de l'IRMA (Institut des Risques Majeurs) de Grenoble

**Erwan le MARCHAND**, Directeur de la coordination territoriale à la CU de Lille, Membre de l'AITF (Association des Ingénieurs Territoriaux de France), Représentant des collectivités auprès de l'AFNOR

**GOVERNANCE LOCALE ET ORGANISATION INTERNE : PROCESS, OUTILS D'EVALUATION ET FORMATION DES ACTEURS DU RISK MANAGEMENT EN SECTEUR PUBLIC – Mercredi 9 juin 2010 de 9h30 à 11h30**

Connaissance de leur environnement, pro activité dans l'anticipation et la gestion des risques existants ou émergents, mise en place d'organisation, formation des personnels, audit interne et certification des processus, norme ISO 31000, autant de paramètres à prendre en compte par les collectivités. La recherche d'une bonne gouvernance du risque instaure une relation vertueuse, des responsables et structures publiques vers leurs administrés, en concertation avec leurs partenaires privés.

Ce qui conduit à étudier l'offre de formation à la prévention et à la gestion des risques ainsi qu'à la mise en place des organisations et des compétences adéquates : les collectivités publiques se structurent en conséquence. Les écoles et organismes compétents proposent d'ores et déjà des programmes, à l'instar de l'ENA, de l'INHES de l'ICSI ...

*L'INHESJ présentera un focus international sur la préparation des acteurs publics à la prévention des risques et à la gestion de crise et illustrera son propos en présentant le dispositif de formation qu'elle propose aux responsables territoriaux en matière de crises complexes.*

Présidence de séance :

**Gérard COMBE**, Président de Primo France, Président d'Honneur du SNDG (Syndicat National des Directeurs généraux des Services)

Modérateur :

**Jean DUMONTEIL**, Directeur de la Lettre du Secteur Public

Intervenants publics :

**Philippe ESSIG**, Président de l'ICSI (Institut pour une Culture de la Sécurité Industrielle), Coordinateur du débat national sur les Risques Industriels, ancien Ministre de l'Équipement

**Bernard BOUCAULT**, Préfet, directeur de l'ENA

**Gilles VACHER**, Secrétaire Général de l'ICSI

**Stéphane PINTRE**, Président du SNDG, Directeur Général des Services Ville d'Antibes

**Etienne DESMET**, Directeur Général Adjoint des Services, Ville de Versailles

**Gérard PARDINI**, Chef du Service Risques et crises à l'INHESJ

**Bernard DRUI**, Managing director, Protiviti

**RISQUES ET MODE DE GESTION DES SERVICES PUBLICS LOCAUX - Mercredi 9 juin 2010 de 14h15 à 16h00**

Quelque soit leur mode de mise en œuvre - gestion directe ou indirecte, délégation, concession, contrat de partenariat..., qu'ils dépendent directement de la collectivité ou non, les services publics génèrent des risques qui impliquent systématiquement le commanditaire public, alors même que ce dernier n'en mesure pas forcément l'existence ni l'étendue: quelles règles d'allocation des responsabilités entre les élus et cadres du public et les opérateurs?

Quel est l'impact des nouvelles solutions juridiques apparues récemment dans la boîte à outil des collectivités (sociétés publiques locales, sociétés locales de partenariat) sur la gouvernance des services publics locaux ?

Présidence de séance :

**Jacques PELISSARD**, Président de l'Association des Maires de France, Député Maire de Lons-le-Saunier

Président de la Communauté de communes de Lons-le-Saunier

Modérateur :

**Maxim PETER**, Directeur conseil secteur public de Quadra

Intervenants :

**Philippe LAURENT**, Maire de Sceaux, Vice Président de l'Association des Maires de France

**Thierry BOUTOUTE**, Directeur Général Adjoint de Nantes, Directeur Général Adjoint de la Communauté urbaine de Nantes en charge des finances et du contrôle de gestion

**Alain FAUVEAU**, Directeur Général des Services de Versailles

**Thierry LAJOIE**, Directeur Général des entreprises publiques locales de Dijon (EPLAAD)

**Jean-Marc PEYRICAL**, Président de l'APASP (Association pour l'achat dans les services publics), Avocat  
Directeur de l'Institut de Droit Public des Affaires du Barreau

**Pierre FERRACCI**, Président du Groupe Alpha

**RISQUES ENVIRONNEMENTAUX : PREROGATIVES ET RESPONSABILITE DES ACTEURS LOCAUX POUR L' ORGANISATION DE LA PREVENTION EN MATIERE D'INONDATIONS - Mercredi 9 juin 2010 de 16h à 17h30**

Préservation des biens et des personnes, respect des directives européennes (2004), taxation spécifique des collectivités : de la pollution locale au changement climatique en passant par les risques sanitaires, industriels ou naturels, les risques dit « environnementaux » représentent une menace réelle pour le responsable local. L'opportunité aussi pour les exécutifs territoriaux d'améliorer la gouvernance locale. L'actualité nous conduit à décrypter la prévention du risque inondation qui concerne beaucoup de collectivités françaises.

*Une analyse spécifique sera proposée par le MEEDDM de la **directive inondations** et de son impact pour les collectivités : la transposition dans le droit national de la directive européenne sur les inondations sera effective en 2010. Un calendrier de travail est établi jusqu'en 2015 comprenant une évaluation préliminaire du risque avec les impacts au niveau santé humaine, environnement, patrimoine culturel et activité économique, une cartographie des risques d'inondation et un plan de gestion au niveau des grands bassins hydrographiques. Le MEEDDM présentera aussi les premières conséquences tirées de la tempête Xynthia de fin février 2010.*

Présidence de séance :

**Pascal POPELIN**, Vice Président du Conseil Général de la Seine- Saint-Denis, Président des Grands Lacs de Seine

Modérateur :

**Médéric PETIT**, Fondateur et Délégué Général des Rencontres

Intervenants :

**Anne Marie LEVRAUT**, Responsable du service Risques naturels et hydrauliques, Direction Générale de la Prévention des Risques, MEEDDM

**Bernard DELEPLANCQUE**, Sous Directeur à la Direction de la Gestion Des Risques Majeurs

**Patrice HERNU**, Conseiller Sécurité Environnementale auprès du Directeur de l'INHESJ

**Jean-Claude EUDE**, Directeur Général des Services de l'Etablissement Public Loire

**Jean-Pierre GAUTIER**, Directeur général du SYMADREM

**Bernard CHAUMEIL**, Directeur du Développement Institutionnel Ineo Gdf-Suez

**ATELIERS-FORMATION : Mercredi 9 juin 2010 de 11h30 à 13h00****ANALYSE ET SEGMENTATION DES RISQUES, FACTEUR D'OPTIMISATION DES POLICES D'ASSURANCE**

Comment préparer le renouvellement d'un marché d'assurance ? Quelle méthodologie suivre et avec quels outils ? La gestion des risques propose un cheminement pertinent autour de la notion de coût total du risque : à partir de cette nouvelle approche, seront évoquées les principales étapes d'identification des risques, de prévention, de stratégie de financement. Cette formation sera l'occasion d'évoquer les pratiques menées récemment par les collectivités locales dans la préparation d'un marché public d'assurance : procédure de consultation, rédaction d'un cahier des charges, attribution du marché. Le rôle donné au Directeur des risques, sera aussi soulevé pendant cette méthodologie.

**Philippe AUZIMOUR**, Directeur du Département Entreprises et Service Public Europe, Marsh

**RISQUE JURIDIQUE : IDENTIFICATION, PREVENTION, TRAITEMENT**

Cartographie des principaux risques pénaux, rappel des grands principes de la responsabilité pénale des agents publics et des personnes morales de droit public. Cet atelier va proposer des pistes de prévention de ce risque afin d'assurer la couverture des acteurs publics et de leurs partenaires privés et de restaurer la confiance dans la norme pénale tout en respectant l'intérêt général.

**Maitre Sylvie LERAT**, Avocate associée, Cabinet Stasi Chatain & Associés

**CARTOGRAPHIE DES RISQUES IMMATERIELS AU NIVEAU DES TERRITOIRES**

Risques économiques et financiers, risque informatique, risques d'image et de réputation, autant de risques « sournois » car peu visibles sur lesquels le responsable local intervient avec une connaissance plus ou moins bonne des enjeux en présence sur son territoire, alors que sa responsabilité sera souvent engagée.

**Marc-Elie CASPAR**, Lexis Nexis,

**Francis MIARD**, Protiviti